

Bourses de Paris du 24 Décembre 1851.

Table with columns for 'AU COMPTANT' and 'A TERME' listing various financial instruments and their prices.

Table with columns for 'A TERME' and 'COURS' listing various financial instruments and their prices.

Les albums de salon, les albums comiques, les albums d'images amusantes ou instructives, sont encore le présent le plus à la mode et le plus agréable qu'on puisse offrir.

L. MARQUIS, au coin des rues Richelieu et Saint-Honoré, s'accroît, grâce à ses excellents produits et au choix de ses gracieuses nouveautés en feront toujours une maison d'élite.

AVIS IMPORTANT.

Les insertions légales, les Annonces de MM. les Officiers ministériels et celles des Administrations publiques doivent être adressées directement au Bureau du Journal.

Ventes immobilières

RAFFINERIE avec MAISON DE PRODUIT. Etude de M. FURCY LA PERCHE, avoué à Paris. Vente sur licitation entre majeurs, après trois baisses de mises à prix, au Palais de Justice, à Paris, le mercredi 31 décembre 1851.

ENTREPRISE DE DÉMÉNAGEMENTS.

Adjudication par suite de baisse de mise à prix, en l'étude et par le ministère de M. BERCEON, notaire à Paris, rue Saint-Honoré, 346, le lundi 29 décembre 1851, à midi.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

DIVERSES CRÉANCES.

Adjudication, en l'étude de M. MESTAYER, notaire, rue Saint-Marc, 14, le lundi 29 décembre 1851, à midi. En quatre lots, de CRÉANCES présumées dues à la faillite des sieurs Dangu et C., anciens banquiers à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 3 bis, et s'élevant à 337,051 fr. 49 c.

COMPAGNIE DES MINEURS BELGES.

MM. les actionnaires de la Compagnie des Mineurs belges sont invités à se réunir en assemblée générale le 5 janvier prochain, à sept heures précises du soir, au siège de la société, rue Lepelletier, 18, à l'effet d'entendre le rapport du gérant sur la situation de la société, et de modifier, s'il y a lieu, plusieurs articles des statuts.

INJECTION

TANNIN, 3 L., ROB, 5 L. Syphilis, dartres. Fg St-Denis, 9, et les pharm.

SPECTACLES DU 25 DECEMBRE.

OPÉRA. — COMÉDIE-FRANÇAISE. — Les Femmes savantes, la Marquise. OPÉRA-COMIQUE. — Le Château de la Barbe-Bleue. ODÉON. — Le Cachemire vert, les Familles.

MAUX D'YEUX.

La pommade de la veuve FALLET, FABRIEUX, est le remède le plus efficace et le seul régulièrement autorisé par décret impérial (1807). Dépôt à la pharmacie Carrefour de la Banque, et Jutier, r. du Vieux-Colombier, (6215)

GOUTTE, rhumatismes et varices.

GUÉRISON RAPIDE. Méth. d'Étallon, remède externe; maison de santé. Passage S.-Marie-du-Roule, 44, Paris. (A.F.) (6232)

PIERRE DIVINE.

4 f. Guérit Ecoulements chroniques, SAMPSON, ph., r. Rambuteau, 40. (Exp.) (6214)

ÉTRENNES. ALBUMS.

LIVRES ILLUSTRÉS. PRIX FIXE. ALBERT et C., place de la Bourse, au coin de la rue de la Bourse, (6273)

DÉPOT : 21, BOULEV. MONTMARTRE, Maison Frascati. MAISON CENTRALE, 128, PALAIS-NATIONAL. DÉPOT : 21, BOULEV. MONTMARTRE, Maison Frascati.

COUVERTS DE TABLE ALFÉNIDE. DE LA FABRIQUE M. ET CH. HALPHEN. Argentés sur métal blanc par la Société CH. CHRISTOPLE et C., d'après les procédés de W. Elkington. 72 FRANCS LA DOUZAINE.

Grand Assortiment de Bonbons pour Étrennes. CHOCOLAT-IBLED. USINE A VAPEUR (A PARIS) RUE DU TEMPLE, 4, PRÈS L'HOTEL-DE-VILLE, ANG. R. DES COQUILLES. USINE HYDRAULIQUE A MONDICOURT, PRÈS PAS-EN-ARTOIS (PAS-DE-CALAIS).

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1851, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières.

Ventes par autorité de justice. Etude de M. MAUPIN, huissier à Paris, rue Saint-Denis, 263. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2. Le samedi 27 décembre 1851. Consistant en comptoirs, balances, poids, bascule, etc. Au compt. (5372)

SOCIÉTÉS.

D'un acte fait triple à Paris le onze décembre mil huit cent cinquante et un, enregistré le seize, entre 1° Prosper RICAUX, ancien filateur, 2° Caroline RICAUX, majeure, demeurant tous deux à Greil (Seine); 3° Antoine BULTELE, propriétaire à Paris, rue d'Anjou-le-Petit, 11. Il appert que la société formée entre eux le dix-neuf mil huit cent quarante-neuf, par acte sous seing privé, enregistré et publié, pour la fabrication à façon de fil de coton pour couvertures et de draps, a été dissoute, à cet égard, le quinze de ce mois, à dix heures, par le décès de M. RICAUX.

11° M. Alexandre-Isidore CAPILLON, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 25;

12° M. Adrien-Gabriel COMPOINT, demeurant à Paris, rue Corbeau, 31; 13° M. Philibert CHARLES, demeurant à Paris, cité du Vauxhall; 14° M. Amant-Émile DESREUX, demeurant à Paris, rue du Lanoy, 11; 15° M. Aristide DESBOURGEOIS, demeurant à Paris, rue de la Verrière, 16; 16° M. Pierre-Théodore DEBERGUE, demeurant à Paris, rue des Bourgeois, 25; 17° M. Pierre-Marie DELARBE, demeurant à Paris, passage Joinville, 12; 18° M. Guillaume DUTREVIS, demeurant à Paris, rue d'Albany, 11; 19° M. Jean-Thomas DELAMORTE, demeurant à Paris, rue d'Albany, 11; 20° M. Théodore ENGOIGNARD, demeurant à Paris, rue de l'École-de-Médecine, 50; 21° M. Pierre-François FAY, demeurant à Paris, rue de la Huchette, 15; 22° M. Jean-Pierre FÉROT, demeurant à Paris, rue Saint-Ambroise, 10; 23° M. Jean-Baptiste FRANCHETTERIE, demeurant à Paris, quai Jemmapes, 229; 24° M. Charles-Louis PRÉZARD, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, 17; 25° M. Alfred-Honoré HODING, demeurant à Paris, rue Constantine, 6; 26° M. François-Frédéric LUTIN, demeurant à Paris, passage Joinville, 12; 27° M. Victor-Adolphe HABEL, demeurant à Issy, rue des Noyers; 28° M. Pierre-Louis JAMBON, demeurant à Paris, rue Haute-des-Ursins, 5; 29° M. Louis LAFAURE, demeurant à Paris, rue des Marais-Saint-Martin, 57; 30° M. Louis-Alexandre LECLERCQ, demeurant à Paris, rue de Bercy, 93; 31° M. Louis-Bonjour MAGNIEN, demeurant à Paris, rue d'Albany, 11; 32° M. Jules-Nicolas MAGNÉL, demeurant à Paris, rue d'Albany, 11; 33° M. Adolphe MANOURY, demeurant à Paris, rue des Marais-Saint-Martin, 63; 34° M. Pierre-Henri MAARDER, demeurant à Paris, rue de Bondy, 84; 35° M. Henri-Joseph MOURIN, demeurant à Paris, rue de Lancry, 11; 36° M. Pierre OGER, demeurant à Paris, rue de Lancry, 11; 37° M. Jacques-François PETIT, demeurant à Paris, rue de la Temple, 52; 38° M. Louis-Auguste PILLIER, demeurant à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 20;

NOMINATIONS DE SYNDICS.

Du sieur BLANER (Victor), passementier, cour Batave, 8, le 30 décembre à 10 heures 1/2 (N° 10238 du gr.). Pour assister à l'assemblée dans laquelle M. le juge-commissaire doit le constituer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics. Nota. Les tiers-porteurs d'effets ou endossements de ces faillites n'étant pas connus, sont priés de remettre au greffe leurs adresses, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent rendre gratuitement au Tribunal communication de la comptabilité des faillites qui les concernent, les samedis de dix à quatre heures.

DECLARATIONS DE FAILLITES.

Jugement du 23 DÉCEMBRE 1851, qui déclare la faillite ouverte et autorise provisoirement l'ouverture au jour. Du sieur PÉCHÉ (Joseph), entré de transports de dépêches, à Montreuil, route d'Orléans, 26; nommé M. Delachassée juge-commissaire, et M. Huet, rue Cadet, 6, syndic provisoire (N° 10242 du gr.). Du sieur BOUCHARD (Pierre-Alexandre), miroitier, rue Poissonnière, 33; nommé M. Thourdel juge-commissaire, et M. Henriouelle, rue Cadet, 13, syndic provisoire (N° 10243 du gr.).

FABRIQUE SPÉCIALE DE LITS EN FER.

De CAMILLE LÉONARD et C^{ie}, N° 4 et 6, rue de Valenciennes, près le chemin du Nord, à Paris. SEULE ancienne maison Camille Léonard, fondée en 1836. (6212) à la renommée. CIRAGE au litre 1 fr. 20 c. Md de Couleurs, RUE DES VIEUX-AUGUSTINS, Bien s'adresser au 57, quartier Montmartre. (6122)

MAISON MEUBLÉE A PARIS.

CHÉ d'Orléans, boulevard St-Denis, 13. SOLLES CHAMBRES, depuis 1 fr. 25 c. par jour, et dans les prix de 20, 30 et 40 fr. par mois. — Petits et grands APPARTEMENTS depuis 50 fr.

REDDITION DE COMPTES.

Messieurs les créanciers composant l'Union de la faillite des sieurs BISSON et MAUGEL, banquiers, rue Thibautod, 11, sont invités à se rendre le 30 décembre à 3 h. précises, au palais du Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'art. 537 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiter, le clore et l'arrêter; leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'excusabilité du failli. Nota. Les créanciers et le failli peuvent prendre au greffe communication de son compte et rapport des syndics (N° 6193 du gr.).

BRETON.

Pour légalisation de la signature, A. Guyot. Le sceur du 4^e arrondissement.